

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 39-40 (1967)

Heft: 4

Vereinsnachrichten: Congrès annuel de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) au Palais des Expositions et des congrès, à Lucerne, 6 et 7 mai 1967

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Invitation au Congrès annuel

22

des 6 et 7 mai 1967 au Palais des Expositions et des Congrès,
à Lucerne

Chers coopérateurs,

Nous avons l'honneur d'inviter les Coopératives d'habitation et de construction affiliées à l'Union suisse pour l'amélioration du logement ainsi que les autorités, associations et hôtes à assister nombreux à notre Congrès annuel 1967, à Lucerne. D'importantes tâches incombent aux coopératives de construction, et il s'agit, une fois de plus, d'unir les forces.

Les deux orateurs du jour s'occuperont de questions qui doivent retenir notre attention. Aussi, comptons-nous sur une très forte participation de nos amis des quatre coins du pays.

La Section de la Suisse centrale ainsi que le Comité central de l'USAL s'efforceront de rendre le séjour à Lucerne aussi agréable que possible.

Le Comité central.

Programme

Samedi 6 mai

Matin: Séance du Comité central.
Après-midi: 14 h. 15, Assemblée générale des délégués
au Palais des Congrès.

Ordre du jour:

1. Souhaits de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués 1966 à Saint-Gall.
3. Rapport annuel du Comité central.
4. Comptes annuels 1966:
 - a) fonds de roulement;
 - b) organe de l'Union: «Das Wohnen»;
 - c) fonds pour les cours et la formation;
 - d) Union suisse pour l'amélioration du logement.
5. Rapport de l'Office de contrôle et décharge au Comité central.
6. Elections:
 - a) Comité central et président central;
 - b) Office de contrôle.
7. Fixation de la contribution annuelle.
Proposition du Comité central: 70 ct. par logement.
8. Propositions.

9. Exposés:

- a) M. A. Muheim, conseiller national et conseiller d'Etat, Lucerne:

La création d'un nouveau droit foncier;

- b) M. A. Nydegger, professeur, président de la Commission fédérale de l'habitat, Saint-Gall:

Les difficultés financières dans la construction de logements.

17 h. 15: Assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire pour coopératives suisses de construction et d'habitation (à la salle des répétitions du Palais des Congrès).

19 h. 30: Déjeuner en commun au Palais des Congrès.
Soirée.

Dimanche 7 mai

Matin: Excursion au Pilate, circuit Lucerne–Alpnachstad–Pilate–Kriens–Lucerne, retour au choix (voir instructions spéciales)

ou Visite de la Maison des transports, Lucerne.

Coût:

Carte de participant, y compris banquet et soirée. 32 fr.
Excursion au Pilate. 13 fr.
Visite de la Maison des transports . . 2 fr. 50

Communications

1. Nous rendons les participants attentifs au fait que les parcours désirés de l'excursion sont spécialement mentionnés sur le bulletin de commande.
2. Il est évident que les délégués ne participant pas à l'excursion n'ont rien à payer. Mais nous espérons que de nombreux délégués profiteront de cette occasion, le prix étant très modique.
3. Les billets non utilisés ne pourront cependant pas être repris.
4. Les cartes de participants ainsi que les billets de l'excursion doivent être commandés au moyen du bulletin d'inscription jusqu'au **22 avril 1967** au plus tard.
5. Les cartes de participants commandées et payées après le 22 avril 1967 doivent être retirées auprès du bureau du Congrès qui sera installé au Palais des Congrès.

Adresse: Assemblée des délégués 1967 de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL), case postale 19, **Lucerne**.

Paiements: Veuillez, s.v.p., utiliser uniquement le compte de chèques postaux 60-236 30, assemblée des délégués USAL 1967, **Lucerne**.

Renseignements: Pour tout autre renseignement veuillez vous adresser au Secrétariat central de l'USAL, Bucheggstr. 107, 8057 **Zurich**, tél. (051) 28 42 40.

Zurich, le 7 mars 1967.